

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 71 (1991)
Heft: 1

Artikel: Le Centre d'entreprise et d'innovation Y-Parc S.A. à Yverdon-les-Bains
Autor: Wyss, Hugo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dence sur les politiques gouvernementales de subventionnement ;

□ *il est important de stimuler l'intérêt du grand public - et des jeunes en particulier - pour les sciences et les techniques.* Or, pour obtenir un large degré d'acceptation sociale en leur faveur, il faut que celles-ci acceptent de se remettre en question, cela en particulier à travers une pratique systématique de "technology assessment". Sans ce large degré d'acceptation sociale, il est illusoire de compter tirer pleinement profit des investissements faits en la matière.

Bien que le processus d'innovation soit avant tout du ressort des entreprises, l'État a également un rôle important à jouer. Ce rôle se situe au niveau de la création et à celui de la gestion du savoir.

Tout le monde admet que sur le premier point, l'État soit au moins en charge du long terme (recherche et formation de base, etc.). En ce qui concerne le moyen terme (recherche appliquée - précompétitive, programmes stratégiques, formation continue...), il n'est guère possible de définir des règles générales et les situations nationales particulières justifient des politiques propres. *En Suisse, la tradition est plutôt portée à une intervention limitée des pouvoirs publics.* Toutefois, une réflexion est actuellement en cours, notamment au Conseil suisse de la science (organe consultatif du gouvernement sur les questions ayant trait à la politique scientifique), pour réévaluer l'ensemble de la question. Sous la pression de certains milieux économiques notamment, nous sommes amenés à réexaminer notre politique en rapport avec celle des Communautés européennes.

Pour conclure, nous relèverons l'importance des facteurs régionaux dans le processus d'innovation. C'est à ce niveau que les mesures concrètes sont prises, d'où la nécessité d'une étroite concertation entre l'action gouvernementale et les pouvoirs locaux. Cette notion de région dépasse d'ailleurs le cadre strictement national, et nous nous plaisons à relever plusieurs initiatives concrètes de coopération transfrontalière franco-suisse en matière de recherche, de formation et de promotion industrielle dont les résultats sont très prometteurs. ■

Le Centre d'Entreprise et d'Innovation Y-Parc S.A. à Yverdon-les-Bains.

Hugo Wyss, Y-Parc SA, Yverdon-les-Bains

A la sortie Yverdon-Sud de l'autoroute N1, on aperçoit la silhouette du Centre d'Entreprise et d'Innovation (CEI) qui accueille déjà 12 entreprises de pointe.

L'inauguration du CEI en Avril 1991 marquera la deuxième étape du projet de "Parc Scientifique et Technologique", qui devrait déboucher d'ici 1993 sur la mise à disposition du site de 50 hectares, contigu au CEI. Cet aménagement concrétisera ainsi l'ambition d'Yverdon-les-Bains d'ajouter un atout de taille à son image de ville tournée vers le futur et ouverte aux nouvelles technologies.

Le CEI offre sur une surface totale utile de 5'840 m² la location de 80 modules de 60 m², destinés à accueillir de nouvelles entreprises ou des groupes de développement d'entreprises existantes, qui s'y localisent pour une période plus ou moins longue (de 1 à 5 ans). Les locataires profitent de l'offre intégrée de services spécialisés et du milieu stimulant, qui différencie le CEI par rapport à d'autres réalisations qui, malgré une dénomination ambitieuse, se limitent à l'aspect immobilier.

Le CEI englobe dans son offre les services suivants, sous forme de prestations standards :

- réception et permanence téléphonique ;
- surveillance et sécurité informatisée des locaux ;
- réseau informatique local avec accès aux services télécom (fax, X. 25, X.400) ;
- accès aux renseignements internationaux, appui scientifique et technologique ;
- promotion par publications, participations aux expositions internationales, séminaires interdisciplinaires, fiches d'entreprise ;
- information et conseils pour l'utilisation de ces ressources.

Mais la présence au CEI d'entreprises de services spécialisées étoffe encore cette offre par des prestations à option telles que :

- restaurant et salles de formation ;
- service de micro-édition (PAO) ;

- agent de brevet et désigner industriel ;
- vitrine industrielle et centre de télécommunication ;
- transfert de technologies et recherche de partenaires.

Conformément à ses objectifs, Y-Parc S.A. soutient activement le développement de projets pilotes impliquant la participation de partenaires issus des Hautes Ecoles, des collectivités publiques et de l'économie. Un premier programme est en cours de réalisation dans le domaine du traitement de déchets.

Y Parc S.A. fonctionne aussi comme centre de coordination du Réseau Scientifique et Technologique (RST), qui donne accès aux ressources de 8 cantons latins réunis dans l'Association intercantonale pour la Concertation et la Coopération Economiques (ACCES). Ainsi, 5 Universités, 8 Ecoles Techniques Supérieures et un tissu dense d'entreprises performantes sont atteignables depuis Y-Parc S.A., aussi bien que les régions européennes du Réseau Européen pour la compétitivité et l'Innovation Technologique (RECIT), à savoir : Rhône-Alpes, le Piémont, la Catalogne, la Styrie, les Flandres et New-castle.

L'accord de collaboration entre Y-Parc S.A. et l'école Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) assure la complémentarité entre le Parc Scientifique et Technologique à Yverdon-les-Bains, ouvert aux entreprises qui déploient déjà une activité commerciale, et le futur Parc Scientifique d'Ecublens, qui sera réservé à des sociétés engagées dans des projets de recherche en étroite collaboration avec les départements de l'EPFL. Ainsi, le Centre d'Entreprise et d'Innovation (CEI) se trouve placé dans un contexte unique, jouissant de relations privilégiées avec les acteurs du développement technologique en Suisse et à l'étranger. L'environnement préservé et en plein essor de la région yverdonnoise, caractérisé par des communications routières et ferroviaires de premier ordre, offre une qualité de vie séduisante complétée par ses atouts culturels, sportifs et touristiques. ■

Duetto Stéréolith : l'exemple d'une invention révolutionnaire au succès commercial assuré

Un ingénieur suisse romand, Walter Schupbach, concepteur autodidacte, a mis au point une enceinte particulièrement innovante, puisque le son, au lieu de provenir de deux points distincts, comme dans les enceintes classiques, émane d'un seul endroit.

Partant du principe que la stéréophonie était sur le mauvais chemin, l'oreille localisant d'abord la source du son avant de le percevoir, Walter Schupbach a créé ce nouveau système de haut-parleurs intégrés dans un même support. De fait, quel que soit le positionnement de l'enceinte ou votre position dans la pièce, vous vous trouvez toujours au centre du son, entouré par le son. Très vite, la reconnaissance des professionnels est venue couronner Duetto Stéréolith. En 1986, alors qu'est fabriquée la première série, l'enceinte Duetto reçoit le Grand Prix du Salon des Inventions de Genève. Puis Revox manifeste son intérêt et signe un contrat lui assurant la licence de fabrication et de vente en dehors de la Suisse.



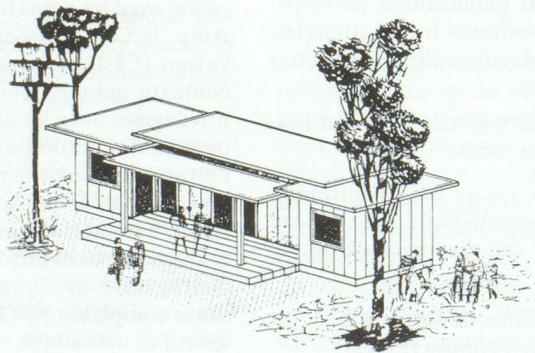
(Texte communiqué par le Salon des Inventions de Genève).

L'industrie suisse est particulièrement dynamique en matière d'élaboration de nouveaux produits ou procédés techniques. Que ce soit dans les domaines des économies d'énergie, de la construction, de l'informatique, etc., les ingénieurs ou inventeurs indépendants suisses font preuve de beaucoup d'imagination et d'astuce pour améliorer les outils de production existants ou notre habitat par exemple. La rédaction de la Revue, grâce au concours de l'Office Suisse

Un matériau de construction révolutionnaire

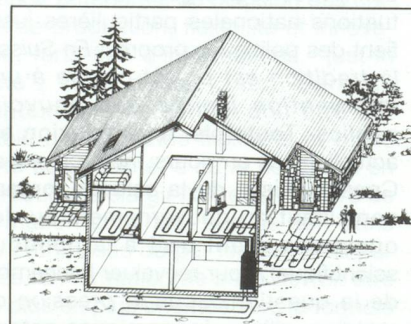
Les particularités de ce nouveau matériau, élaboré par la société suisse STS Sand Technology Systems AG, résident dans la nature des matériaux dont il est composé : 96 % de sable et 4 % de liants chimiques, et dans son mode de fabrication ultra-rapide au moyen de presses en acier. Un élément de paroi en gralibéton n'a en effet besoin que de 17 mn pour acquérir la dureté nécessaire.

Les propriétés techniques et physiques du nouveau béton sont telles qu'elles dépassent de loin celles des matériaux de construction classiques. Il se distingue en particulier par sa résistance aux intempéries, à la corrosion et aux acides. Il ne nécessite aucune armature d'acier dans de nombreux domaines d'application et peut être utilisé aussi bien pour la construction de façades, de parois intérieures que de sols, plafonds, balcons, toits, conduites et autres. Ce matériau est en outre ininflammable, possède un pouvoir d'isolation élevé et coûte sensiblement moins cher qu'un bloc de béton armé de taille comparable. Conçu pour un assemblage rapide, il peut être utilisé par une main-d'œuvre non spécialisée. *(OSEC, Lausanne)*



Récupération d'énergie : une maison "autochauffante"

Forte de son expérience et de ses précédentes réalisations, notamment en matière de conception d'un nouveau type de pompe utilisée pour le chauffage basé sur l'énergie géothermique, la société suisse Applitechna vient de présenter dans une villa du



Valais une installation pilote dont l'eau sanitaire, le chauffage et la ventilation sont assurés par des techniques de récupération d'énergie. Outre le fait que le système d'aération est muni d'une batterie récupérant la chaleur de l'air vicié pour chauffer le salon de l'habitation, l'utilisation d'une pompe à chaleur spéciale branchée sur le collecteur des eaux usées procure les calories nécessaires au chauffage de l'eau sanitaire. Là est la véritable nouveauté d'une installation, dont l'entreprise responsable entend prouver qu'elle consomme 4 à 5 fois moins de kwh que les chauffages électriques traditionnels. *(OSEC, Lausanne)*

d'Expansion Commerciale (OSEC), Lausanne, du Salon des Inventions de Genève, ou à l'aide des nombreux dos- siers de presse qu'elle reçoit, a donc sélectionné quelques innovations récentes publiées ci-dessous ou dans les prochains numéros de cette même Revue, sous la rubrique "Vie des Entreprises" Les lecteurs intéressés par ces informations peuvent obtenir les coordonnées des entreprises citées en s'adressant au Secrétariat de la Revue Economique Franco-Suisse : Tél. (1) 42 96 14 17.

Nouvel appareil d'essai du béton

Le scléromètre à béton Schmidt a marqué l'histoire de l'essai du béton, comme en témoigne sa référence dans de nombreuses règles et normes internationales. Basé sur le principe de la frappe de l'élément de construction et de la mesure de la résonance et du rebond produits, cet appareil mécanique a rendu d'innombrables services.

Or, son fabricant suisse, la société Proceq SA, a présenté récemment une nouvelle version de cet appareil sous la dénomination "Scléromètre Digi-Schmidt". Cet instrument prend en charge l'analyse statistique des résultats de mesure, est capable de corriger la direction de frappe et délivre, sur demande, des valeurs de résistance selon les courbes d'usine ou selon DIN. Ces valeurs peuvent être imprimées, présentées sous forme de diagrammes, ou mémorisées pour transfert vers un PC, etc.

C'est grâce à des capteurs de mesure innovateurs, à la précision de fabrication du niveau horloger et à l'intelligence des microprocesseurs que cette nouvelle génération d'instruments a pu être mise au point. (OSEC, Lausanne)

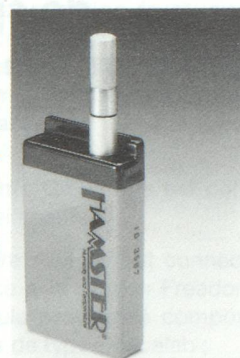


Un hamster qui mesure les températures

Compact, maniable, étanche, pas plus grand qu'un paquet de cigarettes et aussi discret que le rongeur dont il porte le nom, le module de température électronique "Hamster" va faciliter l'enregistrement des températures dans nombre de chaînes de distribution et d'entreprises de transports.

L'appareil enregistre des températures de -40°C à +72°C, à des intervalles situés entre 14 secondes et 15 heures, et ce durant une période qui peut s'étendre jusqu'à 500 jours. Bien que d'un usage multiple, c'est dans le transport des fruits et légumes que Hamster donne sa pleine mesure en permettant d'éviter des écarts imprévus ou des pertes préjudiciables à la qualité des denrées.

La manipulation de l'instrument est un jeu d'enfant et les données peuvent être lues ou enregistrées au moyen d'un appareil témoin ou avec un PC. (OSEC, Lausanne)



Nouveau composite pour structures légères

Les produits composites traditionnels sont souvent impropres aux applications techniques. Soit ils ne supportent pas les températures élevées, soit ils ont une très faible aptitude aux déformations et une surface irrégulière.

Ce n'est plus le cas avec la structure CORENET. Développée par la Société Suisse de l'industrie Tullière SA, elle est composée de fibres de verre et de résine phénolique ; ce matériau résistant, élastique, offre un maillage régulier et une capacité de rétro-déformation suffisante des boucles. De plus, il peut être soumis à des températures atteignant 250°C en en perdant que peu ses caractéristiques originales. Ce nouveau tissu technique peut donc être utilisé pour créer des formes tridimensionnelles à forte courbure, mais sans grande tension. En vue d'offrir plus de résistance aux efforts, on peut également utiliser Corenet avec des fibres en aramide. Ce composite offre incontestablement de nouvelles possibilités pour les structures de type sandwich utilisées en aviation, dans l'industrie automobile et de la construction, ainsi que dans tous secteurs où une diminution du poids est recherchée. (OSEC, Lausanne)

Une contribution originale à la protection des ordinateurs

Qualifiés de nouveautés mondiales par le Conseil d'Idée Suisse (Société pour le Management des Idées, Zurich), deux produits de la société Algra viennent d'obtenir le Prix suisse de l'Innovation décerné depuis dix ans par cet organisme.

Dynapic et Dynaboard sont des piézo-touches offrant une grande sécurité d'utilisation dans le secteur des ordinateurs et de l'électronique. L'élément de contact de la touche étant recouvert d'une couche de métal de 1 à 4 mm, on évite les risques dus au vandalisme, ou les pertes et dégâts résultant d'influences corrosives extérieures. Le fonctionnement de ces piézo-touches n'est affecté ni par l'immersion dans l'huile de machine, ni par la pluie, la poussière, les produits chimiques ou les hautes températures.

Grâce à ces nouveautés, l'ordinateur ne sera plus cantonné à l'avenir au bureau qui l'abrite. Il pourra être déplacé sans risques en d'autres lieux : théâtres, hangars de constructions aéronautiques, chantiers de travaux de génie civil, etc. (OSEC, Lausanne)

